

LU POUR VOUS



Angers. Violences urbaines à La Roseraie : un syndicat policier exige des « effectifs conséquents »

Ce lundi 22 février, la branche Maine-et-Loire du syndicat Unité-SGP Police-FO, demande que La Roseraie à Angers soit classée comme Quartier de reconquête républicaine. Le syndicat pointe l'explosion des violences urbaines et l'insuffisance d'effectifs pour assurer la sécurité.



« À l'heure où les violences urbaines explosent à Angers, les Angevins ne reconnaissant plus leur ville où il faisait bon vivre, la fonte des effectifs de police la nuit se poursuit au commissariat d'Angers » tonne le syndicat Unité-SGP Police FO dans un communiqué publié lundi 22 février 2021.

SEUIL CRITIQUE

"Après être tombés sous le seuil du raisonnable pour assurer la sécurité des citoyens des cinq communes de la zone police (N.D.L.R. : Angers, Avrillé, Trélazé, Les Ponts-de-Cé, Saint-Barthélemy), nous sommes tombés désormais en dessous du seuil minimum pour assurer notre propre sécurité en intervention" ? alerte **Philippe BOUSSION, délégué départemental du syndicat.**

La réalité angevine, continue le communiqué, "c'est une patrouille de trois policiers pour assurer la sécurité des 250 000 habitants de la circonscription la nuit quand il n'est pas rare d'avoir quatre policiers pour assurer la surveillance des gardes à vue et gardes à l'hôpital" ?

Pire, embraye M. Boussion, "face à ce constat, la direction parle de dissoudre les motards de nuit, sans doute trop axés contre la délinquance et trop efficaces, pour renforcer les contrôles radars de jour" ?

Arrivée d'effectifs conséquents

Le syndicat interroge alors : « Doit-on attendre du ministère de l'Intérieur une situation tellement dégradée qu'elle en serait irrécupérable ? Doit-on laisser l'image de cette belle et agréable ville d'Angers se dégrader pour réagir ? »

Pour répondre à cette situation, Unité-SGP Police-FO « exige » le classement du quartier de La Roseraie en QRR (Quartier de reconquête républicaine). Cela permettrait, précise le syndicat, « l'arrivée d'effectifs conséquents, notamment à la nuit, pour pouvoir à nouveau assurer en toute sécurité et efficacement la sécurité de nos concitoyens ».

Violences urbaines

Vendredi 19 février déjà, à l'occasion du procès de six personnes soupçonnées d'avoir participé aux violences urbaines du 31 décembre (le procès a été renvoyé au 2 avril) dans le quartier La Roseraie à Angers, le syndicat de police Unité-SGP Police-FO avait décidé de se constituer partie civile.

Une démarche justifiée car « les faits reprochés aux mis en cause ne visaient pas tel ou tel autre policier en particulier mais bien ce que leurs uniformes et leur fonction représentaient ce soir-là : les institutions de notre démocratie et la République ».

De plus, note Philippe Boussion, « au-delà du préjudice des hommes et des femmes représentant les institutions de notre République, policiers que nous représentons, pompiers, etc., les personnes mises en cause dans ce dossier sont celles qui participent le plus à la dégradation de l'image de certains quartiers en France ».

UNITÉ SGP
POLICE



www.unitesgppolice.com

MAJORITAIRE

FSMI FO

100%

Gradés, Gardiens,
Policiers Adjoints, PATS

23-02-2021